

## **DELIBERATION N° 2008/04-08 - CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'ECOLE DE MUSIQUE – DESIGNATION DES MEMBRES**

Monsieur le Maire, rapporteur, rappelle à l'Assemblée la délibération n° 2002/06-10 du 24 juin 2002 portant création d'une régie autonome d'enseignement musical avec constitution d'un Conseil d'Exploitation composé de 13 membres, comme stipulé dans les statuts, soit :

- le Maire ou un adjoint,
  - sept membres désignés par le Conseil Municipal,
    - cinq conseillers municipaux de la Ville de Ludres appartenant au groupe de la majorité municipale, désignés sur proposition du Maire de Ludres,
    - deux conseillers municipaux appartenant à chacun des groupes de l'opposition municipale, désignés par le Conseil Municipal,
  - cinq personnes désignées par le Maire de Ludres en fonction de leurs compétences.
- Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité :

- de désigner aux fonctions de membres du Conseil d'Exploitation, MM. Claude BORACE, Pierre CLAUDOTTE, Joël LAMY, Mmes Jacqueline PICARDAT, Sandrine LAVAL, M. François FOURMENT, Mme Karine GRAILLOT (conseillers municipaux).
- de prendre acte de la nomination par le Maire de : MM. Alain GUICHON, Jean-Louis CARTON, René MONGAILLARD, Benoît PICARD et Mme Marie-Edith MOREL.